Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

PRÉFET
COORDONNATEUR
SUR LE LOUP

Info Loup

La lettre d'information sur le loup

n° 14
Janvier
Février
2017

Actualité

Relèvement du plafond de 36 loups fixé par l'arrêté ministériel du 5 juillet 2016

Les 2 projets d'arrêtés fixant un nombre supplémentaire de spécimens de loups (*Canis lupus)* dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2016-2017 ont été mis à la consultation du public du 30 janvier au 21 février 2017.
Voir p. 4
Consulter les contributions ☞ ICI

Cantal © Dominique GENTIER

A la une

Départ de Michel DELPUECH

Ces deux années passées comme préfet coordonnateur sur le loup m'ont permis de mesurer toute l'importance de cette mission nationale et d'apprécier la richesse des échanges avec les nombreux interlocuteurs concernés par le développement naturel de cette espèce sur le territoire français et les difficultés qu'il peut susciter.

J'ai rencontré dans ce cadre des personnes engagées, parfois passionnées, parfois durement touchées.

J'ai aussi découvert ce qu'est un loup, son comportement et sa faculté à s'adapter à de multiples situations.

A travers l'écoute et le dialogue, j'ai eu le souci permanent de m'appuyer sur des éléments objectifs pour prendre des décisions équilibrées conciliant les exigences de sauvegarde du loup et le maintien de la dynamique pastorale, hors de toute pression politique.

J'ai porté fidèlement la parole des territoires auprès du Gouvernement et j'espère avoir contribué à l'évolution nécessaire des modes de gestion de ce dossier complexe, sensible, mais passionnant.

Michel DELPUECH
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur sur le loup.

Sommaire

Coordination du plan loup p. 2

Bilans
Données sur les dommages p. 3
Protocole d'intervention sur la population de loups, accidents, mort naturelle p. 4

Zoom sur … les travaux de la démarche prospective p. 5

Pour aller plus loin …
La sensibilisation des scolaires avec un outil pédagogique sur le loup p. 6

En bref
Loups à proximité des habitations p. 11

Carte de la répartition du loup en Europe © Association Sours

Coordination du plan loup

Dates marquantes

12 janvier 2017 : Réunion entre l'Agence de Services et de Paiement, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et les DDT(M) pour définir les règles d'instruction des dossiers d'indemnisation des dommages causés par le loup aux troupeaux domestiques.

Participation de la DREAL et de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes coordonnatrices aux réunions nationales

18 janvier 2017 : Point d'étape de la démarche prospective Loup au Muséum national d'histoire naturelle en présence de la Secrétaire d'État chargée de la biodiversité, Barbara Pompili.

24 et 25 janvier 2017 : 2e réunions des 3 ateliers thématiques émanant du groupe de travail sur les aspects prospectifs de la présence du loup en France.

Voir p. 5

Participation de la DREAL et de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes coordonnatrices aux réunions locales

10 janvier 2017 : Participation au Comité départemental de veille sur le loup de l'Aveyron.

13 janvier 2017 : Participation à la Cellule de veille de la Nièvre.

17 janvier 2017 : Participation au Comité Grands Prédateurs de la Lozère.

6 février 2017 : Participation au Comité de suivi des grands carnivores de la Moselle.

13 février 2017 : Participation au Comité départemental Loup de l'Isère.

16 février 2017 : Participation au Comité de veille Loup de l'Hérault.

21 février 2017 : Participation au Comité de pilotage du projet de recherche mené par l'INRA et Montpellier SupAgro, en partenariat avec le CERPAM et intitulé « L'adoption des mesures de protection des troupeaux sur le territoire des Grands Causses permettrait-elle aux systèmes d'élevage de rester viables face à l'arrivée des loups ? »

Données sur les dommages

Données attaques 2017*
Extraction Géoloup du 1er au 23 février
(données non stabilisées)

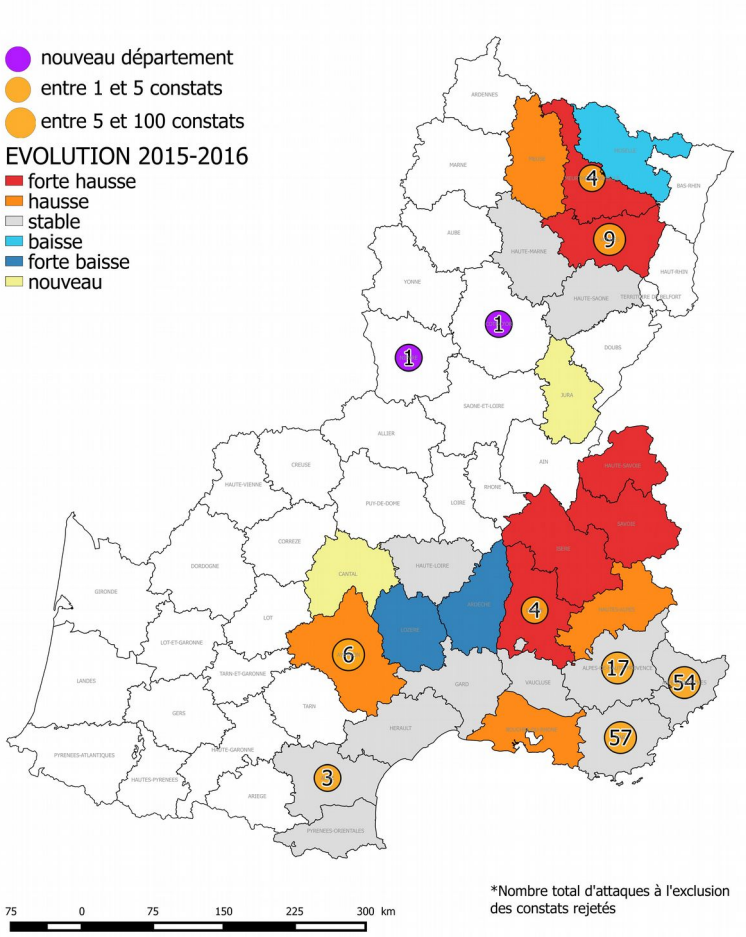

*Nombre total d'attaques à l'exclusion des constats rejetés

Auteur : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / CIDDAE / PSIG-SEHN/PPME - 2017
Sources : IGN Géofla - Données réglementaires DREAL/SEHN/PPME Auvergne-Rhône-Alpes - DDT(M) 2017

Données victimes 2017*
Extraction Géoloup du 1er janvier au 23 février
(données non stabilisées)

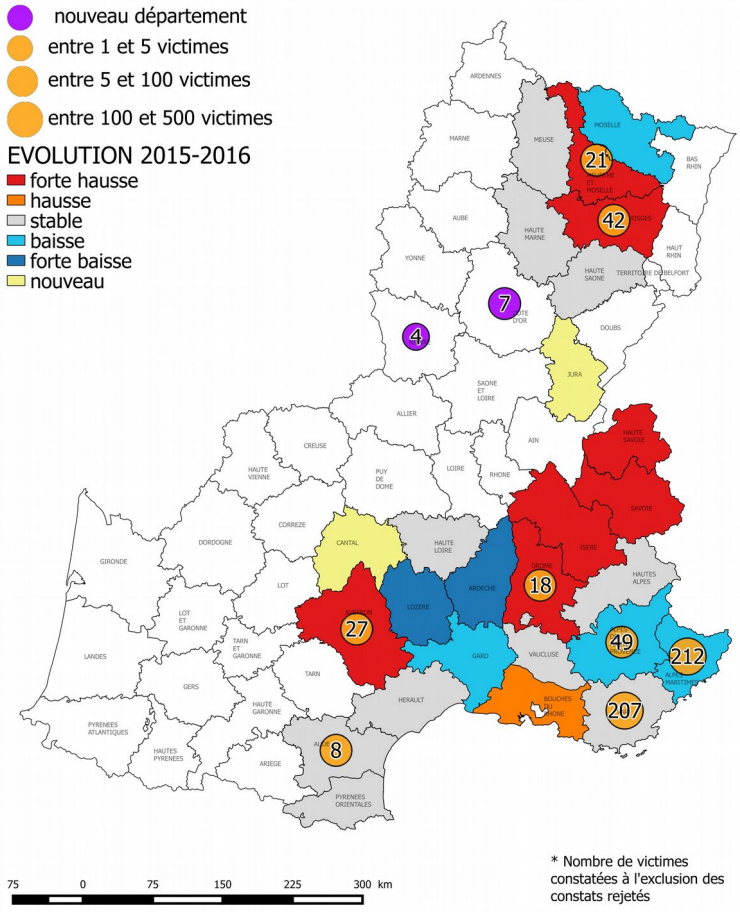

* Nombre de victimes constatées à l'exclusion des constats rejetés

Auteur : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / CIDDAE / PSIG-SEHN/PPME - 2017
Sources : IGN Géofla - Données réglementaires DREAL/SEHN/PPME Auvergne-Rhône-Alpes - DDT(M) 2017

Cumuls des victimes

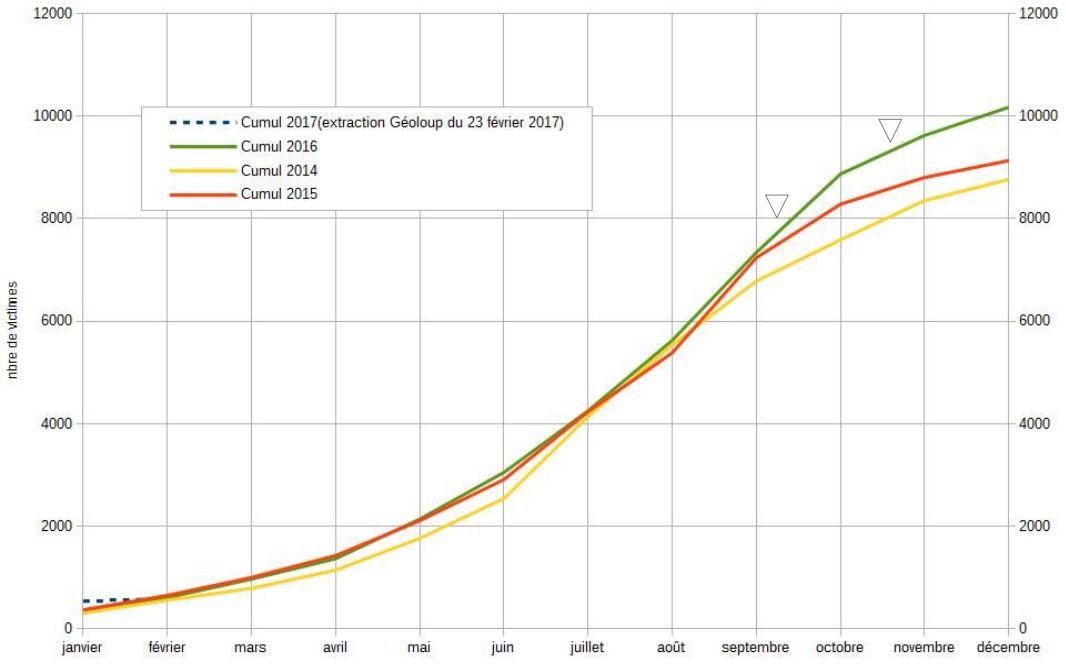

▽ Dérochements en Savoie (287 victimes constatées en septembre 2016 et 338 en octobre 2016)

Protocole d'intervention

Deux projets d'arrêtés fixant un nombre supplémentaire de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2016-2017 ont été mis à la consultation du public du 30 janvier au 21 février 2017.

Le premier projet d'arrêté propose de relever le seuil de prélèvement au cours de la période 2016/2017 pour la mise en œuvre des seuls tirs de défense ou de défense renforcée. Deux loups (mâles ou femelles, jeunes ou adultes) supplémentaires pourront ainsi être prélevés, sur autorisation des préfets. Cet arrêté n'entrera toutefois en vigueur que si le plafond initial de 36 loups détruits est atteint.

Le second projet d'arrêté prévoit que, si les deux loups supplémentaires sont prélevés avant la fin de la période définie par l'arrêté du 5 juillet 2016, soit 38 loups détruits avant le 30 juin 2017, un prélèvement supplémentaire de deux loups (mâles ou femelles, jeunes ou adultes) pourrait être autorisé, dans les mêmes conditions que le premier projet. Le nombre de loups pouvant être prélevés pourrait alors atteindre un maximum de 40 spécimens.

Consulter les contributions ☞ ICI

Accidents Mort naturelle

18 janvier 2017 : Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 janvier 2017, un automobiliste a percuté un loup en basse vallée de la Tinée au lieu-dit « Reveston ».

Un personnel de l'ONCFS s'est rendu sur site dans les meilleurs délais. Les circonstances de la collision permettent de penser qu'il s'agit d'un accident et d'un comportement involontaire du chauffeur.

Le cadavre a été déposé au laboratoire vétérinaire départemental pour autopsie et analyses ultérieures.

2 février 2017 : La dépouille d'un loup a été découverte dans le département du Var. L'animal, probablement percuté par un véhicule, a été pris en charge par l'ONCFS et conduit au Laboratoire Départemental d'Analyse du Var.

Dans l'attente des résultats de l'autopsie et de l'analyse toxicologique, ces animaux ne sont pas décomptés du plafond 2016-2017.

Zoom sur ... les travaux de la démarche prospective de la situation du loup en France à l'horizon 2025-2030

La 2ème session des ateliers thématiques émanant du groupe de travail prospective a eu lieu les 24 et 25 janvier derniers à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.

Rappel de la démarche ☞ InfoLoup Numéro spécial « Démarche prospective » Octobre 2016.

Les échanges ont permis à chaque participant d'exprimer son analyse de la situation et de formuler des propositions d'évolution des modes de gestion du dossier ou de mesures innovantes.

Si la notion de gestion différenciée et son articulation avec une typologie des territoires méritent encore d'être travaillées pour parvenir à un niveau suffisant d'acceptation par chacune des parties prenantes, de nombreuses pistes d'action ont d'ores et déjà été identifiées. Elles portent principalement sur :

- *la protection des troupeaux*, avec la création d'un observatoire des mesures de protection en vue d'évaluer leur efficience et de les faire évoluer, la mise en place de brigades mobiles d'intervention (appui ponctuel pour protéger un troupeau) ou encore l'organisation de la filière sur les chiens de protection. L'expérimentation de nouveaux modes d'effarouchement est à développer, tout comme le recours aux nouvelles technologies permettant d'améliorer le gardiennage des troupeaux et la circulation de l'information suite à une attaque. L'accompagnement technique des éleveurs pour la mise en œuvre des mesures de protection constitue un sujet largement évoqué par les participants. Un cahier des charges est en cours de rédaction par le ministère en charge de l'agriculture en lien avec le ministère chargé de l'environnement. Enfin, des propositions seront faites dans le cadre de la prochaine programmation de la PAC 2020 pour assurer une meilleure prise en charge des coûts liés au gardiennage : l'autofinancement apporté par les éleveurs (20%) peut constituer un frein à la mise en place des mesures de protection ;
- *les foyers de crise,* avec la mise en place d'une cellule de veille au niveau départemental pour détecter leur formation et suivre leur évolution (outil à développer par l'ONCFS et la DREAL coordinatrice), dans l'objectif d'une prise en charge rapide (concentration des moyens). Les constats de dommages pourraient être enrichis d'informations pour mieux cerner le contexte de prédation et le niveau de protection. Des données caractérisant plus finement les interactions entre le loup et les troupeaux domestiques pourraient être recueillies ;
- *le soutien aux éleveurs*, avec le développement de cellules d'écoute et un travail sur la qualité de vie pastorale (équipements structurants) ;
- *une meilleure gestion des tirs* avec une étude de leurs impacts et une réflexion sur leur déploiement géographique.

De façon plus transversale, les participants se sont accordés sur l'importance d'anticiper davantage l'arrivée du loup sur de nouveaux territoires, par de l'information (cartes de probabilité de présence, connaissance du dispositif national de gestion...) comme par des mesures de prévention (analyses de vulnérabilité, chiens de protection…).

Une réunion plénière du GT prospective doit être programmée au mois de mars. Elle aura pour objectif principal de formaliser plusieurs scénarios de gestion à long terme en s'appuyant sur les réflexions des trois ateliers thématiques et sur les conclusions des différentes expertises collectives. Ces scénarios seront par la suite soumis à l'arbitrage des deux ministres concernés qui ont la volonté d'éviter une gestion au coup par coup en situation d'urgence et d'inscrire dans la durée une politique partagée par l'ensemble des acteurs.

La stratégie à long terme qui sera retenue aura vocation à être déclinée progressivement dans les prochains plans d'action nationaux sur le loup.

Pour aller plus loin ...

Sensibilisation avec la malle pédagogique sur le loup

Depuis 2010

- ➔ **plus de 3 200 enfants et 153 classes ont mené des projets pédagogiques à partir de la malle,**
- ➔ **plus de 3 000 bénéficiaires (grand public, éducateurs nature, enfants, touristes) ont participé à une action de sensibilisation au travers de 202 interventions,**
- ➔ **36 structures formées à l'utilisation de l'outil pédagogique,**
- ➔ **6 malles à la disposition des enseignants, éducateurs, techniciens de parcs nationaux et régionaux... dans les départements de la Haute-Savoie, la Lozère, le Cantal, les Pyrénées-Orientales, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées.**

C'est un outil pédagogique très riche, objectif et flexible qui s'adresse aux enfants de l'école maternelle au collège, mais aussi aux adultes. Il a été créé en 2010 par l'association SOURS en partenariat avec :

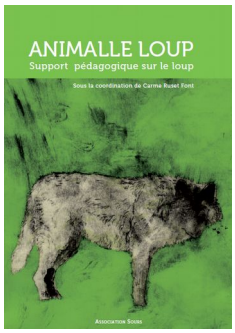

- **la DREAL Rhône-Alpes pour la conformité aux objectifs du Plan d'action national loup,**
- **la Direction interrégionale de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage d'Auvergne-Languedoc-Roussillon pour la robustesse scientifique,**
- **l'Inspection académique des Pyrénées-Orientales et le Rectorat Languedoc-Roussillon pour la cohérence des objectifs pédagogiques avec ceux de l'Éducation nationale.**

Objectif

Sans occulter les difficultés liées à la cohabitation entre le loup et les activités humaines, ce support pédagogique vise à une compréhension équilibrée de la présence du loup en France et permet de travailler en pédagogie de projet pour :

- ➔ **mieux connaître la biologie et l'éthologie de l'espèce pour contribuer à démystifier l'animal,**
- ➔ **mieux comprendre l'impact de la prédation sur les troupeaux domestiques et la situation des éleveurs.**

Un outil pédagogique attractif

L'association SOURS a pour objectif est la réalisation d'actions de sensibilisation à l'environnement principalement sur la thématique des grands prédateurs (ours brun et loup) et la biodiversité pyrénéenne.

La situation géographique et les compétences des membres de SOURS, dont le siège social est situé à Py dans les Pyrénées-Orientales, lui permettent de travailler sur les deux versants des Pyrénées.

Historique

Carme RUSET, animatrice au sein de l'association, explique qu'en 2006, dans l'objectif d'informer un public local d'enfants et d'adultes sur le loup qui venait de faire son apparition dans le territoire du Parc Natural del Cadí-Moixeró, au nord-est de la Catalogne en Espagne, l'association SOURS et le Parc ont réalisé conjointement une malle pédagogique sur cet animal : *L'udol. Material didàctic sobre el llop*.

Le caractère novateur, la grande qualité et l'efficacité confirmée de cet outil ont conduit à la décision d'étendre son utilisation au territoire français, en traduisant et en adaptant le matériel. Il a été ainsi enrichi et transposé au contexte français sous la coordination de Carme RUSET.

Composition de l'outil pédagogique

Carme RUSET indique que la malle contient 15 supports pédagogiques et une documentation de référence avec notamment :

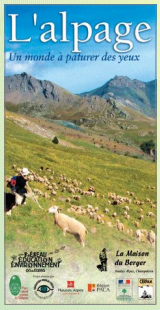

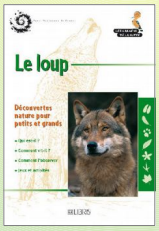

- le film « Les gardiens de nos troupeaux » et la brochure BD sur les chiens de protection édités dans le cadre du Plan d'action national loup,
- le dépliant « L'alpage, un monde à pâturer des yeux » publié par le Réseau Education et Environnement 05 & Écrins et La Maison du Berger)
  A Télécharger ☞ ICI
- le carnet « Le loup » d'Anne Pinchart, collection Les carnets de la huppe signée par les Parcs nationaux de France, Éd. Glénat.

Un CD Rom interactif présente :

- les informations pratiques nécessaires à l'utilisation de la malle pédagogique par les animateurs, éducateurs et enseignants (maternelle, primaire, collège) ;
- un guide qui détaille 54 propositions d'activités autour desquelles se construit le projet pédagogique et qui aide à faire le lien entre le programme scolaire et le projet pédagogique ;
- un livret d'information qui documente la biologie du loup et la problématique de cohabitation ;
- la bibliographie, des articles de presse...

Puzzles recto-verso © Association Sours

Le pastoralisme au fil des saisons © Association Sours

Queues et oreilles © Association Sours

Utilisation

Pour aider les enseignants de l'école maternelle et primaire ainsi que les professeurs de collège, à faire le lien entre leur programme scolaire et le projet pédagogique, chacune des 54 activités proposées fait l'objet d'une fiche qui fournit toutes les informations nécessaires :

- âge des participants
- durée de l'activité
- lieu (intérieur, extérieur)
- dispositif : activité individuelle, par binôme ou en groupe
- matières : disciplines concernées
- approche pédagogique : cognitive, ludique, sensorielle, dynamique
- correspondance de l'activité avec les programmes scolaires : liens avec l'Éducation nationale
- déroulement avec description détaillée de la réalisation de l'activité
- concept clef avec les mots abordés
- matériel compris dans la malle (et non compris)
- objectifs attendus
- Autres possibilités : prolongements possibles et nouvelles pistes

La sensibilisation au loup et aux enjeux liés au loup peut s'articuler avec de nombreuses disciplines et matières :
S'approprier le langage - Devenir élève - Agir et s'exprimer avec son corps Percevoir, sentir, imaginer, créer - Découverte du monde Instruction civique et morale - Éducation physique et sportive - Sciences expérimentales et technologie - Technologies de l'information et de la communication - Histoire Géographie - Arts plastiques – Français Mathématiques - Sciences de la Vie et de la Terre...

Ce que les enseignants et professeurs apprécient le plus !

- la diversité des activités et le contenu,
- les différents domaines d'apprentissage : langue, lecture, graphisme, arts plastiques, motricité, découverte du monde ...
- la variété des supports et le côté créatif,
- l'approche ludique de transmission du savoir,
- le lien entre le contenu scientifique et l'implication des élèves et leurs familles,
- le travail tout au long de l'année,
- le visage des enfants quand ils découvrent une nouvelle chose ou quand ils comprennent pourquoi ils ont fait le jeu.

Formation

L'association Sours et le Centre d'initiation à l'écologie montagnarde "Les Isards" organisent régulièrement une formation très complète à destination des utilisateurs de la malle pédagogique, leur permettant de se l'approprier, de perfectionner leur approche de la notion de projet pédagogique et d'acquérir ou de mettre à jour leurs connaissances concernant le loup et le pastoralisme. A cette occasion, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes situe l'outil pédagogique dans le cadre du Plan d'action national loup en rappelant l'importance de mener toute action de sensibilisation de façon objective et équilibrée.

Les structures ayant participé à la formation bénéficient de la mise à disposition gratuite des malles pédagogiques.

Bâche avec traces à taille réelle du loup et du chien
© Association Sours

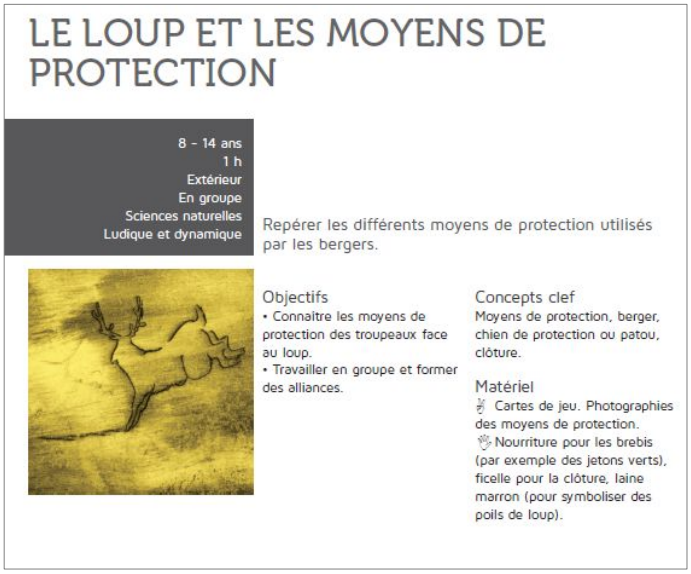

Reproduction de crânes © Association Sours

Des projets mis en œuvre ...

… comme en Lozère

où Marion Courtiol, animatrice de l'ALEPE intervient dans un établissement agricole auprès d'élèves formés pour le brevet de technicien supérieur agricole en gestion et protection de la nature (BTSA GPN). Le projet « Quand on parle du loup » s'appuie sur l'outil Ani'malle Loup et permet à ces futurs gestionnaires de la nature de découvrir non seulement une espèce mais également ses interactions avec le milieu et les activités humaines.
Découvrir des cartes, faire des hypothèses, s'appuyer sur des données officielles... avec les activités « Loup'rope », « Tout droit ou en zigzag », « L'alimentation du loup », constituent des bases pour comprendre la morphologie, la stratégie de déplacement et de communication, le cycle de vie de cette espèce. Les activités « Le berger et ses brebis » ou « Le loup et les moyens de protection » permettent de faire prendre conscience des difficultés qu'engendre le retour du loup sur le territoire et d'alimenter la réflexion sur la situation des éleveurs. Le projet s'achève sur un jeu de rôles où les étudiants, qui aspirent tous à travailler dans et avec la nature, sont tour à tour élu, habitant, naturaliste, garde, éleveur ou berger. Et Marion affirme « *Au-delà des opinions de chacun, c'est un partage de connaissances, l'apprentissage du respect des idées de l'autre et des valeurs de chacun des métiers qui sont valorisés dans ce projet !* ».

… ou encore en Haute-Savoie

où Frédéric Isselin, de l'association Natur'Envie, intervient dans les communes dans le cadre de projets éducatifs territoriaux (PEDT), mis en place avec l'ensemble des acteurs locaux intervenants dans le domaine de l'éducation.
A l'occasion des temps d'activités périscolaires (TAP) organisés par les municipalités comme celles de Saint-Férréol, Alex…, il anime des projets pédagogiques avec des enfants de la maternelle au CM2 tels que « Faune et Flore », «Tri, déchets et consommation » et aussi « Le loup ».
« *Avec l'activité « Un loup est un loup », les enfants apprennent à différencier le loup des contes du vrai loup. Le rôle du patou ou les différentes espèces de loups les intéressent aussi beaucoup* » explique-t-il.

© Association Sours

Le travail réalisé est régulièrement repris et développé par l'enseignant dans son temps scolaire.

… et dans les Hautes-Pyrénées

© Association Sours

avec un projet pédagogique intitulé « Les grands carnivores » dans les écoles maternelles et primaires du département. Animé par Paz Costa, chargée d'étude Montagne et animatrice au Comité local 65 de l'association Nature Midi-Pyrénées, le projet s'articule autour de la plupart des activités de l'outil pédagogique comme celle du jeu sensoriel « Flaire comme le loup » utilisant l'odorat, qui est développé lors d'une sortie terrain. Les supports « Puzzles » ou encore « Crânes » sont utilisés selon les classes, toujours en accord avec l'enseignant. « *La soirée de restitution à l'occasion de laquelle les travaux des enfants sont valorisés rencontre toujours beaucoup de succès auprès des enfants mais aussi … des parents !* » déclare-t-elle.

© Association Sours

Comment intégrer cet outil dans les programmes de l'Education Nationale ?

Interview de Florence THOREZ

Propos recueillis par Dominique GENTIER

Florence THOREZ est professeur de Sciences de la vie et de la Terre. Elle est la Responsable du Service Éducatif au GRAINE Languedoc-Roussillon, mise à disposition par le Rectorat de l'Académie de Montpellier pour l'appui aux projets EDD en milieu scolaire (recherche de partenaires, ressources pédagogiques ; développement de dispositifs, d'outils ; liens avec les programmes scolaires, etc.)

Florence Thorez, comment « Animalle Loup » peut être utilisée auprès des enfants, des élèves ?

Cet outil pédagogique sur le loup s'inscrit parfaitement dans un programme scolaire. La sensibilisation au loup et aux enjeux liés au loup est une entrée efficace à l'Education au Développement Durable mais aussi à l'écologie, l'environnement, l'éducation à l'environnement, au développement durable… L'important est de savoir où se situe le projet.

A quelles conditions un projet élaboré à partir d'Animalle Loup peut-il être développé ?

Le projet doit s'inscrire dans les programmes d'enseignement de l'école maternelle à la fin du collège et correspondre à l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable (EDD) dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 (circulaire n° 2015-018 du 4 février 2015).

Animalle Loup est également bien adaptée aux disciplines impliquées dans les programmes *d'Enseignement pratique interdisciplinaire, les EPI.*

En quoi consiste en fait l'EDD ?

L'éducation au développement durable permet d'appréhender, de façon transversale, la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

L'EDD figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements. L'enseignement doit être non dogmatique, non formaté, non arbitraire, non affirmatif, non militant, non culpabilisant, non catastrophiste, non angélique. Et c'est bien ce que requiert un sujet comme le loup.

Entre l'enseignant et l'animateur, comment se répartissent les rôles ?

L'enseignant ou un autre membre de l'établissement public local est responsable des élèves.

L'animateur, lui, est expert d'un territoire, d'une thématique, d'un outil. Il doit en maîtriser toutes les possibilités pour définir de façon efficace le temps de préparation, d'exploitation, d'évaluation avec l'enseignant.

A qui l'animateur doit-il s'adresser pour proposer son projet ?

Dans un établissement, il peut contacter l'équipe de direction mais aussi les représentants de l'équipe pédagogique, ou encore l 'équipe médicale et sociale, pourquoi pas ! En effet, si le loup permet aisément d'aborder la biodiversité, un projet autour de l'environnement et les grands prédateurs peut être une entrée sur le sujet du stress.

Les représentants des associations (foyer socio-éducatif, maison des lycéens, association sportive, associations de parents d'élèves) peuvent être également approchés.

Au niveau du Rectorat, plusieurs services peuvent être intéressés par un projet pédagogique.

Où peut-on trouver des informations sur les programmes, les projets... ?

Dans chaque académie, le service éducatif du Rectorat est un lien permanent et privilégié entre l'institution éducative et un établissement culturel. Des pistes pédagogiques en rapport avec les programmes scolaires, des fiches pédagogiques précises à destination des élèves et / ou des enseignants y sont proposées.

RECTORAT / GRAINE LR
http://www.ac-montpellier.fr/cid90891/les-services-educatifs.html

Télécharger les textes de référence, en cliquant sur les titres

- Enseignements au collège : circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015
- Programmes d'enseignement : Socle commun
- Le collège 2016 : nouvelle organisation 2016
- Les EPI : Circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours avenir
- Parcours citoyen
- Parcours santé

En bref

Loups à proximité des habitations

L'attention du ministère en charge de l'environnement a été appelée à plusieurs reprises sur la situation de loups fréquentant les abords immédiats des villages.

Un groupe de travail, constitué de l'ONCFS, de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère en charge de l'environnement, de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et de plusieurs DDT(M), a été mis en place afin d'appréhender le sujet.

Réuni le 24 janvier dernier à Lyon, il a permis de recueillir des éléments sur de telles situations, de déterminer les facteurs qui peuvent les expliquer et d'examiner ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre afin de les limiter.

Il établira un protocole en plusieurs étapes qui devra permettre de diagnostiquer chaque situation puis, le cas échéant, d'ordonner par arrêté préfectoral la mise en œuvre d'une opération d'effarouchement. Une communication adaptée sera également proposée.

© R. Janin ONCFS – Droits réservés

Directrice de la publication : Françoise NOARS

Rédaction : DREAL et DRAAF Auvergne Rhône-Alpes
Réalisation (rédaction, mise en forme) : Dominique GENTIER - Communication plan loup - DREAL Auvergne Rhône-Alpes
DREAL Auvergne Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon

Pour consulter les anciens numéros de la lettre InfoLoup ☞ ***www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr***